

CGT Rapid'Info Bretagne

Bimensuel—le N° 0,15 € - Directeur de la publication : Christian PELTAIS
Tél. 02 99 65 45 90—Fax : 02 99 65 24 98—e-mail : cgt.bretagne@wanadoo.fr—I.S.S.N. : 1258-7745—C.P.P.A.P. : 0708 S 07992

SYNDICALIS REVENDIC ATION ATION CTION

Pas un jour, pas une semaine sans l'annonce de fermetures, de restructurations, de suppressions d'emplois... Le rouleau compresseur conduit par le patronat et copiloté par le gouvernement est devenu une arme redoutable pour tous les salariés, hommes, femmes, jeunes, retraités, sans emploi.

Cette politique de casse du travail est inacceptable dans un pays qui produit autant de richesses mais qui ne profitent qu'à certains.

Les salariés et leurs familles sont brutalement attaqués dans leur dignité de citoyens :

- **Airbus, Alcatel avec leurs sous-traitants sur notre région, à Lannion, à Rennes,**
- **La Barre Thomas à Rennes,**
- **SAGEM à Fougères,**
- **A Entremont, à la Cooperl, etc...**

Dans la Fonction Publique :

- **CHS Guillaume Régnier à Rennes,**
- **A la Poste, à l'Énergie, etc...**

Le dogme de la rentabilité financière pèse lourdement sur l'emploi, les salaires, les qualifications, l'investissement.

Malgré cela, les salariés, les sans emploi, les retraités ne baissent pas les bras. Les actions (Fonction Publique, Cheminots, etc...) comme le 8 février 2007 ont montré des potentialités de mobilisation à ne pas négliger.

Les rendez-vous revendicatifs ne vont pas manquer :

- *Les retraités le 27.03.07,*

- *L'UGFF le 29.03.07,*
- *Le Commerce le 29.03.07,*
- *La Métallurgie le 4.04.07.*

Les luttes se construisent sur des revendications concrètes que sont les salaires, l'emploi, les conditions de travail.

Elles attaquent de plein fouet les logiques libérales que le patronat et le gouvernement veulent amplifier et poursuivre.

L'articulation entre syndicalisation et pratique revendicative prend tout son sens dans une activité syndicale en lien avec nos syndiqués et les salariés.

Une nouvelle période d'engagement de toute la C.G.T., du 2 au 6 avril 2007, en lien avec notre activité revendicative doit prendre corps, partout, dans les entreprises, les services, les ateliers, les administrations.

Le syndicalisme donne encore confiance. Les salariés, les retraités, les sans emploi, les jeunes qui ont choisi de se syndiquer à la CGT depuis le début de l'année sont porteurs d'un espoir dans l'action, la mobilisation.

Il nous faut faire beaucoup mieux et engager une véritable bataille de conviction avec nos militants, nos élus, nos mandatés pour porter la question du renforcement de la CGT.

Un syndicalisme reconnu, écouté et renforcé passe nécessairement par un déploiement beaucoup plus important de nos forces existantes.

La CGT a des propositions concrètes et efficaces qui doivent être connues et partagées.

La CGT doit assurer toute sa responsabilité syndicale.

« Le statut du travail salarié, la sécurité sociale professionnelle sont des revendications brevetées CGT ».

Elles s'inscrivent dans la longue tradition du

mouvement ouvrier pour gagner l'émancipation des salariés, des sans emploi, des retraités.

Cette nouvelle efficacité passe par la reconnaissance de la place centrale de l'être humain, de ses connaissances, de ses savoir-faire, de créativité dans le travail.

Cette revendication du statut du travail salarié est un atout pour le renforcement de la CGT.

La question du travail est présente dans le débat public, dans les expressions politiques à l'occasion de la campagne électorale.

La CGT doit prendre toute sa place d'organisation syndicale dans cette période.

L'avenir de notre pays ne se fera pas sans les salariés, les sans emploi et les retraités et sans un syndicalisme fort de propositions, renforcé et utile pour la satisfaction des revendications.

La déclaration de la CE confédérale "Elections 2007 le choix du progrès social", qui est arrivée dans les UD, doit aider pour le débat avec les salariés, les sans emploi, les retraités.

Françoise FAUCHEUX
Secrétaire Générale
De l'U.D. d'Ille et Vilaine

Sommaire

Edito : p. 1

Manifestation à Lannion
Le 24 mars : p. 2

Secteurs professionnels
Régionaux, réunion
du 19.02.07 p. 3

Dialogue social artisanat : p. 3

Formation syndicale : p. 4

Cooperl Monfort sur Meu : p. 4

Elections chez Onet : p. 4

Manifestation à Lannion
pour la défense et le développement de l'emploi
le samedi 24 mars à 15 H - Place de la poste

(Voir page 2)

HALTE AUX SUPPRESSIONS D'EMPLOI

Il faut développer l'activité industrielle dans les territoires

Pour la C.G.T., développement économique et progrès social vont de pair

La question essentielle est : **« comment placer les hommes au cœur des choix, prendre en compte les besoins sociaux des salariés et développer durablement l'emploi, créateur de richesse, sur les territoires ? »**.

Les logiques de rentabilité immédiate imposées par les actionnaires se heurtent à cette nécessité mais aussi aux besoins d'investissement et de recherche pour les entreprises.

C'est le cas chez EADS, où le choix du tout financier a désorganisé le projet de l'A380.

Chez Alcatel-Lucent, les mêmes besoins non satisfaits, sauf pour les actionnaires, entraînent les mêmes effets.

Lors de la fusion franco-américaine, **le groupe affichait ses objectifs** :

- Etre généraliste dans ce domaine et avoir une taille suffisante pour supporter des efforts de recherche et de développement sur l'ensemble des produits et technologies,
- Réaliser des économies de 1,3 milliard d'euros sur 3 ans dont la moitié sur les effectifs.

Après les licenciements massifs les dernières années, sur 2003 et 2005 les suppressions d'emplois ont atteint 25 % de l'effectif, avec la généralisation du recours à la sous-traitance et l'externalisation de tâches, le bilan est catastrophique.

Dans l'Ouest, cela s'est matérialisé par la fermeture de l'usine de Laval, 830 salariés, qu'Alcatel avait vendue à Flextronics.

C'est la même démarche à Brest, où l'usine vendue à Jabil est passée de 692 salariés à 500. Jabil dépend à 95 % du plan de charge d'Alcatel : son avenir est posé. Elle est dans l'attente de contrats pour la poursuite de son activité.

D'ici la fin 2008, **le groupe Alcatel-Lucent**, pour rassurer ses investisseurs, décide de passer de 9 000 suppressions d'emplois à 12 500 en délocalisant son potentiel de recherche et développement et ceci après s'être séparé de la production.

Ainsi 1 468 postes seraient supprimés en France (12 % de l'effectif) malgré les investissements à Rennes, les deux centres seraient fermés (moins 218 emplois). Les activités seraient recentrées sur Nantes-Orvault et Lannion où 217 emplois seraient supprimés.

Alcatel, France-télécom et Thomson devaient constituer le pilier du pôle de compétitivité images et réseaux. Avec la délocalisation de la recherche et développement vers l'Inde, la Chine et la Roumanie, le choix a été fait d'aller à la recherche de bénéfices à court terme en mettant en opposition les salariés entre eux, à l'échelle de la planète.

Cela démontre les limites de la mise en place des pôles de compétitivité pour le développement de l'emploi dès lors qu'ils sont un outil pour mettre en concurrence les territoires. L'argent public doit être orienté

pour le développement de l'emploi, c'est pourquoi la C.G.T. revendique le contrôle de l'utilisation de tous les fonds publics attribués aux entreprises.

En effet, dans cette course à la rentabilité immédiate, des mesures doivent être prises afin que les entreprises assument une responsabilité sociale sur le territoire.

Cette situation devrait interpeller les élus de la nation et alimenter le débat dans le cadre des réponses à apporter aux besoins sociaux et économiques du pays.

Pour les salariés, et plus largement la population des régions concernées, rien ne justifie la décision prise par le groupe franco-américain. D'une part la situation financière de l'entreprise, avec un revenu annuel de 8 millions d'euros est saine et, d'autre part, le secteur ne manque pas de charge de travail, les salariés, dont la plupart sont hautement qualifiés, cumulent les heures supplémentaires.

Dans ce contexte, toutes les organisations territoriales de la C.G.T., réunies à Rennes le 26 février, avec les syndicats C.G.T. d'Alcatel Orvault et Lannion, font leurs revendications des salariés :

- Le refus de suppressions de sites, de regroupement d'activités, et de suppressions d'emplois,
- L'investissement dans la recherche et le développement.

La mobilisation des salariés, sans faille et unitaire, depuis le 15 février 2007 et le soutien de la population, notamment en Bretagne, démontrent que les salariés sont très attachés à vouloir continuer à vivre et travailler au Pays.

Le Comité Régional C.G.T. de Bretagne invite l'ensemble des organisations de la C.G.T. à renforcer le mouvement revendicatif qui se développe. La région C.G.T. et ses organisations soutiendront toutes les initiatives qui seront prises par les syndicats des entreprises pour que le groupe Alcatel Lucent retire son plan et gagner une réappropriation publique des télécommunications, créatrice d'emplois durables et de richesses afin de répondre aux besoins des salariés et de la population.

Rennes le 26 février 2007

TREGOR DEBOUT (1)
APPELLE A UNE MANIFESTATION
A LANNION
POUR LA DEFENSE DE L'EMPLOI

Le samedi 24 mars 2007
à 15 H - place de la poste

(1) Association de défense de l'emploi du Trégor composée des Organisations Syndicales : CFDT, CGT, CFE-CGC, CFTC, FO, FSU et SUD ainsi que des associations AC Chômage et ATTAC

Réunion du 19 février 2007 à Rostrenen

Secteurs Régionaux Professionnels, Fédérations et Bureau du Comité Régional Bretagne

Cette rencontre a connu une forte participation des secteurs professionnels : Santé, F.A.P.T., Construction, Cheminots, Services Publics, Spectacle, Equipement. Etaient également présents, la Fédération de la Métallurgie, l'espace Vie Syndicale Confédéral et la NVO.

Cette participation qui représente 70 % de nos forces organisées, souligne le grand bon en avant sur la nécessité du « faire ensemble ». Ainsi, il a été décidé de s'adresser collectivement aux syndicats de la région sur cette base :

- décision de croiser professions et territoires pour aller en direction des syndicats
- décision de se déployer là où la C.G.T. n'est pas présente et où les salariés sont peu organisés.

Dans le cadre de la préparation de la semaine de syndicalisation du 2 au 6 avril, les

U.D., les FD et les secteurs professionnels présents à Rostrenen vont s'appuyer sur le premier bilan réalisé à l'issue de la semaine de renforcement de janvier, pour travailler sur deux dimensions, et prendre en compte l'activité revendicative dans et hors de l'entreprise :

- Définir ensemble, professions et territoires, des plans de redéploiement vers les salariés.
- Travailler ensemble les questions de vie syndicale dans les syndicats, c'est à dire les 25 décisions du congrès confédéral.

Ainsi, la place du cahier revendicatif dans le syndicat, sur le lieu du travail et les besoins convergents sur les bassins d'emploi, les lieux de vie seront travaillés par toute la C.G.T. afin que les interventions C.G.T., là où se prennent les décisions, soient porteuses des revendications des salariés.

Toutes les organisations de la C.G.T. organisées sur la Bretagne sont décidées à donner une lisibilité sur ce que porte de la C.G.T. et chercheront à être en phase avec les besoins des salariés dans les entreprises et sur les lieux de vie.

Dans ce cadre, ils rechercheront ensemble, professions et territoires, à créer le rapport de force le plus haut possible pour gagner sur les revendications, sachant qu'ils auront comme souci permanent de travailler sur le lien actions revendicative et renforcement.

L'idée a été avancée de tenir des réunions du Bureau du C.R.B. et secteurs professionnels tous les trois mois.

C'est donc dans un objectif de rechercher un réel décloisonnement que nous nous sommes quittés avec la décision d'organiser une nouvelle rencontre fin avril-début mai et en septembre, en intégrant la préparation de la conférence sur les U.L.

DIALOGUE SOCIAL ARTISANAT

Le C.R. organise une journée d'étude le 29 mars à Lorient

L'accord sur le dialogue social signé avec l'U.P.A. a permis la mise en place d'un dispositif sur la région, pour faire vivre l'accord. Le 5 février dernier, le Comité Régional organisait une rencontre afin de faire un point sur les moyens à disposition pour gagner sur la syndicalisation dans l'artisanat, les avancées sociales, l'élection de représentants pour tous les salariés, un déploiement de la C.G.T. vers ces salariés.

Pour donner une suite au travail entrepris, le Comité Régional convie les syndicats concernés par l'accord U.P.A. avec des syndicats de l'artisanat, leur union locale, à une journée d'étude sur le contenu et l'intérêt de faire vivre cet accord, le Jeudi 29 mars prochain de 9 H à 16 H 30 à Lorient.

Cette journée s'inscrit aussi dans la préparation de la journée nationale prévue le 22 mai qui permettra de :

- Mieux faire connaître nos actions et où nous en sommes,
- Travailler à des propositions de revendications qui puissent fédérer,
- Réfléchir à l'organisation d'institutions territoriales interprofessionnelles et territoriales professionnelles,
- Réfléchir à l'argumentation sur les raisons de se syndiquer quand on est salarié de l'artisanat, réfléchir sur comment nous nous organisons,
- Construire des contenus aux discussions avec les UPA territoriales et les autres centrales syndicales,
- Contribuer à mobiliser les salariés de l'artisanat qui font confiance à la C.G.T. et pour autant se sont abstenus lors des dernières élections prud'homales.

Le C.R. écrit au Président de l'UPA Bretagne

Monsieur le Président de l'U.P.A. Bretagne

"Le Comité Régional C.G.T., (...) demande à vous rencontrer afin de faire un point sur la démarche entreprise régionalement pour faire vivre l'accord national sur le dialogue social signé en décembre 2001 avec votre organisation.

Il ne s'agit pas de remettre en cause le contenu de l'accord mais de vérifier si nous partageons bien les mêmes objectifs et d'avoir un échange sur les méthodes de travail engagées depuis 2004 en région et dans les départements.

(...) Nous ne pouvons accepter d'être mis devant le fait accompli (...). Pour exemple, dans le cadre de l'avancée du dossier sur la mise en place des œuvres sociales dans les Côtes d'Armor, nous avons cru comprendre qu'un accord pourrait être finalisé avec une organisation sans que la nôtre ait été consultée. (...).

Nous sommes pour une véritable transparence ; cela doit valoir pour l'ensemble des dossiers, ce qui est la base du dialogue social.

Nous sommes, tout comme vous, attachés à la mise en œuvre de cet accord et nous pensons qu'il a besoin d'un souffle nouveau afin que les salariés de l'artisanat puissent en être les véritables acteurs.

(...) Veuillez..."



RAPPEL : Assemblée Générale Loisirs et Tourisme Bretagne
Jeudi 19 avril 2007 à Ploufragan (22)

Stage ISSTO "Infrastructures de transport et territoires" 4, 5 et 6 juin 2007 - Université Rennes 2

La politique des transports est parvenue à un tournant. En effet, les besoins de déplacement des populations et des activités économiques, qui génèrent une croissance perma-



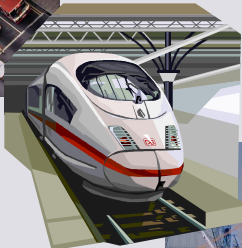
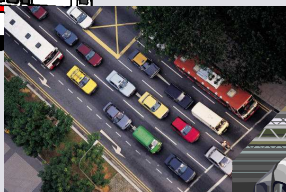
nente du trafic, doivent être gérés en lien avec les enjeux industriels. Cela suppose la mise à disposition d'infrastructures et des modes de transport performants.

De plus, de nouvelles exigences de l'opinion publique apparaissent à l'égard des questions d'environnement, d'aménagement du territoire et de développement

durable.

Il nous est donc indispensable d'appréhender l'évolution des politiques de transport et les propositions alternatives de la C.G.T., en lien avec les politiques économiques et sociales, en France et en Europe.

Ce stage, organisé pour la C.G.T. par l'Institut des Sciences Sociales du Travail peut être considéré comme un levier pour la mobilisation et l'élaboration des revendications dans les branches professionnelles et les territoires.



N'hésitez pas à contacter votre secteur professionnel, votre Union Départementale ou le Comité Régional si vous souhaitez obtenir un dossier de candidature (disponible début avril)

Ci-dessous le programme *indicatif* :

Lundi 4 juin	Mardi 5 juin	Mercredi 6 juin
La structuration de l'activité économique autour des infrastructures de transport	Les ports, entre décentralisation portuaire et intervention communautaire	Intervention syndicale
Rail route : répartition modale du fret et développement durable	Infrastructures de transport, territoire et mobilité professionnelle	Intervention syndicale

Stage emploi formation professionnelle 25, 26 et 27 avril 2007 à Rennes

Ces questions ont une place importante dans les mutations du travail en cours. Elles sont un ressort de l'activité militante et peuvent permettre de gagner à la syndicalisation des salariés. Il est donc particulièrement important que cette dimension soit prise en compte par toute la C.G.T.

Pour l'instant 8 inscrits ; faites remonter les candidatures au C.R.B.

Ci-dessous le programme du stage

Mercredi 25 avril	Jeudi 26 avril	Vendredi 27 avril
Les enjeux de la formation initiale, professionnelle, continue, dans la réponse aux besoins des salariés	Témoignages d'expériences sur : Le plan de formation de l'entreprise L'utilisation du D.I.F. La professionnalisation La V.A.E.	Des pistes pour l'action dans les entreprises et/ou les commissions formation des comités d'entreprise
La formation continue : les grands dispositifs et les droits des salariés Notre place Nos responsabilités		

Cooperl Montfort sur Meu

Depuis plus d'une semaine, la Cooperl fait la une de l'actualité.

En effet, depuis des années, les directions des différents sites font appel à de la main d'œuvre étrangère dans le cadre de missions d'intérim. A la fin de janvier plus de 400 contrats dans les établissements y étaient recensés.

Ce n'est pas d'aujourd'hui ; tous les procès-verbaux de réunions attestent que la CGT dénonce l'usage abusif des contrats d'intérim, CDD et autres contrats précaires. Pourtant, le Code du Travail est explicite sur les conditions d'utilisation des CDD et intérimaires.

Celui-ci précise que l'utilisation des salariés précaires peut se faire uniquement dans les deux cas suivants : remplacement de salariés absents ou surcroît temporaire et exceptionnel d'activité.

Comment peut-on dès lors justifier l'utilisation à longueur d'année de contrats temporaires au sein de cette entreprise, si ce n'est que de considérer les CDD, intérim, etc, comme variable d'ajustement à la masse salariale et à la charge de travail.

La CGT considère qu'il y a lieu de régulariser comme le prévoit le Code du Travail tous les contrats réalisés en contradiction avec la loi.

Jamais une telle situation comme celle des 24 Maliens n'aurait été possible dans le cadre d'embauches en CDI.

La CGT de la COOPERL apporte son soutien à leur 24 camarades de travail dont 20 expulsables ainsi qu'aux associations qui les soutiennent.

Lamballe Le 05 mars 2007

ONET (22)

2è tour des élections le 9 mars

CE TITULAIRES :
CGT 47 % 3 élus
CFDT 43 % 2 élus

DP TITULAIRES :
CGT 47 % 3 élus
CFDT 42 % 2 élus

Lors des élections précédentes la CGT n'était pas présente et les élus sortants étaient sans étiquette. Ils sont aujourd'hui CFDT.

Après SAMSIC, un nouveau bon résultat pour la CGT dans le secteur du nettoyage.